

L'incontournable réforme du régime forestier

Montréal, 27 novembre 2008 : Indépendamment de la crise forestière, structurelle et conjoncturelle, et pour laquelle des efforts importants doivent être consentis pour en atténuer l'impact sur les travailleurs, leurs familles et les régions, une réforme du régime forestier est incontournable. L'erreur boréale de Desjardins-Monderie, la Commission Coulombe, pour ne mentionner que ces deux événements, ont mené à ce consensus général : il faut changer le régime forestier présent qui n'est plus adapté à la situation d'aujourd'hui, et à venir.

Le ministre C. Bécharde a déposé en février dernier un livre vert, puis en juin, un document de travail portant sur les sociétés d'aménagement des forêts, et séparant en quelque sorte les activités de production forestière, autrement dit la sylviculture, de celle de la transformation industrielle des bois. Bien que les propositions gouvernementales soient loin d'être parfaites et que plusieurs positions manquent de vigueur, cette virage proposé aurait comme résultat de ne plus confier la gestion des forêts aux grandes industries forestières, mais bien à des organismes régionaux indépendants et certifiés. Plusieurs autres changements importants sont envisagés dans cette réforme forestière souhaitée par la majorité des acteurs du secteur forestier – même si parfois on n'y décèle pas nécessairement une résolution ferme. Il en est ainsi de l'aménagement forestier durable, de la gestion intégrée des ressources ouverte à tous les utilisateurs du territoire forestier, d'une meilleure participation des Premières Nations, et d'un aménagement dit «écosystémique» des forêts.

Récemment, l'industrie forestière représentée par le Conseil de l'industrie forestière (CIFQ), accompagnée de plusieurs organismes directement ou indirectement associés aux activités forestières sur le territoire, a déposé un document de réponse à la réforme du gouvernement qui ne semble pas aller véritablement dans le sens des attentes de la société. Certains groupes ont dénoncé ce document comme une tentative de retour en arrière, au profit des grandes entreprises de pâtes et papier.

Nous questionnons donc le futur gouvernement : Comment le futur gouvernement, entend-il, tout en se penchant sur les problèmes conjoncturels et structurels des usines de transformation des bois, répondre aux attentes de ceux qui souhaitent une réforme forestière en profondeur et digne du XXI^e siècle ?